

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2022**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **22 juin 2022**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **22**
Nombre de pouvoirs : **7**

Le vingt-neuf juin deux-mille-vingt-deux à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 22 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALLIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 7 membres du Conseil Municipal :

M. Tony CALLA à M. Gilles BARBE ; M. Tony CORNELISSEN à M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE à Mme Nicole BERTHON ; Mme Martine PANNETIER à Mme Sandra DELIBIT ; Mme Céline PARRAIN à Mme Sophie RIBEIRO ; M. Philippe PELAT à M. Michel PESTEIL et Mme Tessa SAUBESTY à M. Jean-Pierre GUITARD.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20220629-019

Matière : 4.2.2 – Fonction publique – personnels contractuels – autres contractuels (alinéa 1 et 6)

Objet : DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI ET COMPETENCES (PEC)

Vu la circulaire n° DFEFP/SDPAE/MIP/MPP/2018/11 du 11 janvier 2018 relative aux parcours emploi compétences et au fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi,

Considérant la volonté de la commune d'Ussel de pouvoir mettre en place le dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) au sein de ses services,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver la mise en place du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) au sein de ses services de la commune d'Ussel ;**
- **La création d'un emploi d'adjoint technique territorial pour une durée d'un an à temps complet, dans le cadre des PEC ;**
- **La création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation pour une durée d'un an à temps non complet 22/35, dans le cadre des PEC ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à conclure les contrats afférents ; et**
- **D'inscrire les crédits au budget de la collectivité.**

Fait en Mairie d'Ussel, le 29 juin 2022

Accusé de réception en préfecture
019-211927504-20220629-DL20220629-019-DE
Date de télétransmission : 30/06/2022
Date de réception préfecture : 30/06/2022

Date d'affichage : 30/06/2022
Date de notification :



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE